

5.3 Comité de pilotage Projet Éducatif de Territoire

Envoyé en préfecture le 02/10/2023

Reçu en préfecture le 02/10/2023

Publié le 03/10/2023

ID : 056-215600834-20230928-ADGS202309004-DE

Composition	Rôle - Attributions
<p>Elus :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Michèle DOLLÉ, Maire → Valérie MAHÉ, Adjointe au Maire → Claudine CORPART, Adjointe au Maire → Nadia SOUFFOY, Adjointe au Maire → Gwendal HENRY, Conseiller Municipal → Aline LE FUR, Conseillère Municipale → Tiphaine SIRET, Conseillère Municipale → Fabrice LEBRETON, Conseiller Municipal Représentant « Liste Hennebont pour Tous » → Michèle LE BAIL, Conseillère Municipale Représentant « Liste Indépendante » <p>Agents territoriaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> → D.G.S. / D.P.E.J / DS / DSVA / DC → Autres agents qualifiés en fonction des problématiques évoquées. <p>Personnes qualifiées (*) :</p> <p>Les directeurs des écoles de la commune,</p> <ul style="list-style-type: none"> → • Des représentants des parents d'élèves des écoles, → • Un représentant de la CAF du Morbihan, → • Des représentants de la Direction Départementale de l'Education Nationale, → • Des représentants du Service Départemental à la Jeunesse, l'Engagement et aux Sports, → • Des représentants des associations impliquées auprès des jeunes. <p>(*) ou leur représentant</p>	<p>→ Projets</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre l'organisation du temps fort de la petite enfance • Réflexion sur l'aide à la parentalité • Promouvoir le développement des modes de garde de la petite Enfance • Proposition d'un évènement fédérateur autour de l'Enfance et de la famille Ville d'Hennebont – Projet Educatif de Territoire 2022 - 2025 Page 28/32 • Poursuivre le développement du Savoir Rouler à Vélo pour le développement des mobilités douces, de l'autonomie et la prévention des risques liés aux déplacements à vélo. • Réintroduire des temps éducatifs de qualité sur les temps périscolaires à la faveur de la baisse de la pandémie liée à la COVID-19. • Développer en concertation avec les partenaires les modalités d'articulation des différents temps de la vie de l'enfant et du jeune. • Continuer de structurer l'offre en direction de la Jeunesse • Faire émerger des projets de jeunes • Interroger le positionnement du secteur jeunesse de la Ville sur le service information Jeunesse et sa participation au réseau de Bretagne • Développer des dispositifs d'aide à l'autonomie des jeunes : dispositif argent de poche, bourse BAFA, chantiers jeunes, ... • Mettre en œuvre un outil de développement de la citoyenneté : conseil municipal d'enfants et/ou de jeunes, participation à un budget participatif. <p>→ Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir les orientations et les projets du PEdT • Evaluer les projets et actions mis en place <p>→ Modalités de fonctionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ce comité de pilotage se réunit au minimum 1 fois par an à l'invitation du Maire d'Hennebont. • Des groupes de travail peuvent être formés en parallèle au besoin. • Une évaluation du PEdT sera présentée chaque année en comité de pilotage afin de mettre en lumière les actions menées en lien avec les objectifs éducatifs et les projets présentés précédemment.
Pilotage	
- Jérémy HUET (Directeur du Parcours du Jeune et de l'Enfant)	

Références :

Délibération n°202209008 relative au renouvellement du PEdT et plan mercredi 2022-2025

Délibération n°202301006 relative à la modification de la composition du Comité de Pilotage